



Cher parent,

Nous venons de recevoir les dernières directives concernant le protocole d'urgence et nous souhaitons vous en faire part.

Avant le camp

Avant toute chose, nous vous rappelons que si votre enfant présente un ou plusieurs symptôme(s) compatible(s) avec une possible infection au COVID-19, il ne peut pas participer au camp, tant que les symptômes sont présents et qu'un médecin n'a pas autorisé le départ en camp.

Nous vous rappelons également qu'il est indispensable de remettre au responsable du camp la fiche santé, ainsi que l'autorisation parentale. Sans la remise de ces documents, votre enfant ne sera pas accepté au camp.

Pendant le camp

Si un membre du groupe (jeune/animateur·rice/intendant·e) présente un ou plusieurs symptôme(s), il sera automatiquement isolé du reste de la bulle, dans un lieu prévu à cet effet.

La personne à contacter en cas d'urgence sera informée qu'elle doit venir chercher la personne isolée dans les plus brefs délais.

Les parents du reste du groupe seront informés de la situation.

La personne présentant des symptômes devra se faire tester dans les 24h et communiquer les résultats au responsable du camp. Si ceux-ci sont positifs, le camp sera interrompu. S'ils sont négatifs, le camp continuera. Quel que soit le résultat, tous les parents seront tenus au courant.

Après le camp

A la fin du camp, vous recevrez un courrier vous expliquant les quelques mesures de précaution à observer durant les 14 jours suivant le camp.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en autorisant votre enfant à participer au camp. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à l'organisation du camp.

A très bientôt pour ce camp qui s'annonce exceptionnel !

Le Staff

